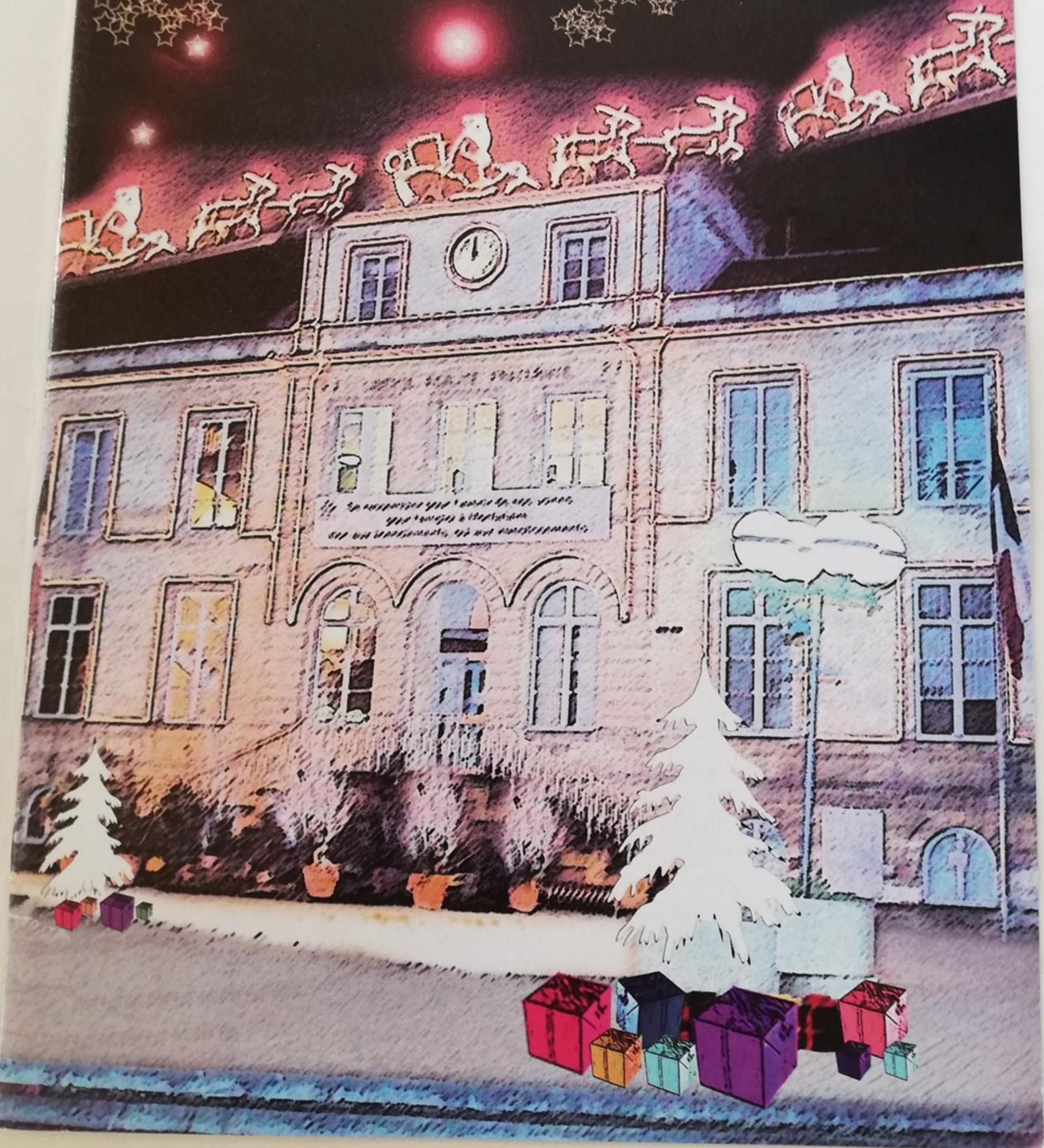




Montataire  
VILLE DE L'OISE

# Vivre!

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 35 - JANVIER 2007





## Notre ville

### Sommaire

Notre ville : le commerce local .....	3
Novembre-décembre à Montataire .....	4
Edito du Maire .....	5
Culture .....	6
Fonds de participation .....	7
Evolution de l'intercommunalité .....	8, 9 et 10
Les assistants du lycée André Malraux .....	11
Vie locale .....	12
Tribune libre .....	13
Portrait : M. Tellier, boucher chevalin .....	14
Etat-civil, brèves .....	15



La cérémonie officielle pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918 a connu une affluence importante notamment avec la participation des élèves des écoles et du collège qui ont interprété avec beaucoup de justesse le très beau et émouvant «chant de Craonne» dont le texte dénonce la guerre en ces termes :

« Ceux qu'ont le pognon  
Ceux là reviendront  
Car c'est pour eux qu'on crève  
Mais c'est fini, car les trouffions  
vont tous se mettre en grève... »

Les jeunes ont ensuite déposé des flammes du souvenir au pied du monument aux morts.

**Vivre ! - N° 35 - Janvier 2007**

Vivre ! : Magazine mensuel officiel  
de la Ville de Montataire

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

[www.mairie-montataire.fr](http://www.mairie-montataire.fr)

## Cérémonie du 11 novembre



## Pour le co

Parce que le com  
mité permet de r  
besoins spécifique  
tion, la ville de M  
œuvre des moyens  
préservé.

Cela signifie antici  
d'activité et leur cau  
amont pour en per  
favoriser le développ  
nouvelles activités de  
de dynamiser l'ense  
mique. Dans cette p  
commandé une étud  
Roseau, spécialisée  
ment économique, p  
lieux. Sur recomman  
ville a vivement en  
des commerçants à  
associative car elle  
ce domaine. C'  
Groupement des co  
de Montataire (GC  
et élargi aux comm  
Thiverny pour deve  
recemment par le  
Un groupe de trav  
des représentants  
été créé afin de dé  
d'action et des pro

### Un groupe de tr çants

Ainsi, ont été évo  
étude sur la signi  
directionnelle e  
campagne de pro  
mise en œuvre  
communication p  
chage qui annon  
commerciales de  
d'une rubrique s  
ville listant le  
artisans de Mo  
travail réfléchit  
rénovation des  
Auguste Génie  
d'un accès pour  
réduite à la ma  
deux derniers



# Pour que vive le commerce de proximité

**Parce que le commerce de proximité permet de répondre à des besoins spécifiques de la population, la ville de Montataire met en œuvre des moyens pour tenter de le préserver.**

Cela signifie anticiper les cessations d'activité et leur cause suffisamment en amont pour en permettre le maintien, favoriser le développement et l'arrivée de nouvelles activités dont l'effet majeur est de dynamiser l'ensemble de la vie économique. Dans cette perspective, la ville a commandé une étude à l'association le Roseau, spécialisée dans le développement économique, pour faire un état des lieux. Sur recommandation du Roseau, la ville a vivement encouragé l'association des commerçants à reprendre son activité associative car elle ne peut agir seule dans ce domaine. C'est ainsi que le Groupement des commerçants et artisans de Montataire (GCAM) s'est reconstitué et élargi aux commerçants et artisans de Thiverny pour devenir le GCAM-T rejoint récemment par le supermarché Leclerc. Un groupe de travail composé d'élus et des représentants du GCAMT a ensuite été créé afin de dégager des perspectives d'action et des propositions d'initiatives.

## Un groupe de travail élus-commerçants

Ainsi, ont été évoqués le lancement d'une étude sur la signalisation commerciale, directionnelle et d'équipement, une campagne de propreté dans la ville et la mise en œuvre d'une démarche de communication par des panneaux d'affichage qui annonceraient les animations commerciales de fin d'année et la création d'une rubrique sur le site Internet de la ville listant les commerçants et les artisans de Montataire. Le groupe de travail réfléchit aussi à un programme de rénovation des vitrines et de la Place Auguste Génie aussi qu'à la construction d'un accès pour les personnes à mobilité réduite à la mairie. Sachant que sur ces deux derniers points, pour des raisons

budgétaires, les choses ne peuvent être engagées tout de suite.

Pour financer ces opérations, un partenariat a été établi avec la Chambre régionale du commerce et de l'artisanat, le Fonds d'investissement pour la sauvegarde du commerce et de l'artisanat (FISAC), le Conseil régional de Picardie et le Conseil général de l'Oise.

## Un série de mesures en faveur du commerce et de l'artisanat

Au plan fiscal, la municipalité poursuit ses efforts en maintenant la cotisation minimum de taxe professionnelle à 90 € alors qu'elle aurait pu, comme l'ont fait des villes voisines, la multiplier par trois. Parallèlement, la ville n'hésite pas à exercer son droit de préemption ou à racheter des commerces dont le maintien de l'activité lui paraît souhaitable. C'est le cas avec l'établissement «Le Diplomate» que la ville a racheté. Après quelques travaux, cette brasserie sera mise en location-gérance. Le loyer versé par le gérant permettra à la ville de se rembourser progressivement de son inves-

tissement. La municipalité ne voulait pas voir disparaître cet établissement qui sert une cuisine de qualité aux personnes travaillant dans les entreprises de Montataire et des environs, d'autant qu'ils constituent une clientèle potentielle pour tous les commerçants de la ville. En effet, la fermeture d'un commerce, quel qu'il soit, entraîne invariablement des conséquences, souvent négatives, sur l'ensemble des commerçants.

C'est pourquoi il est important d'aborder de manière globale la question du commerce de proximité.





**Octobre-Novembre à Montataire**



«Le Sas» une comédienne qui fait parler sa marionnette, elle raconte sa peur après seize années de prison, un texte écrit d'après les entretiens avec treize femmes de la prison de Rennes



Le groupe Mastana, au Palace musique qawwali du Rajasthan, une musique, hypnotisante pour faire le vide en soi



Tournoi annuel de l'association de Badminton de Montataire



Gala de Boxe à Montataire, 8ème combat professionnel de Cédric Vitu du Ring Olympique André Clerc de Montataire a gagné contre le slovaque Miloslav Kubik par jet d'éponge



«Touche» pièce de théâtre au palace de Carlo Tolazzi, le football à l'épreuve de l'argent et du dopage



Les 7 jours de Simon la Brosse par la compagnie Chenevoy, une pièce écrite par Carole Frechette



Inauguration par accueil avec François Alain Blanchard



Vernissage de à la salle de ses toiles et se



Le comité «F Montatairier Ousmane Se l'abolition de



Concours p deux thème ont rencontr régions de



L'édito  
du Maire

## Bonnes fêtes et meilleurs vœux à tous

Au nom de la municipalité, je veux souhaiter à chacun d'entre vous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. C'est l'occasion de rappeler que notre ville qui se bat pour la justice et la solidarité pense

en particulier aux personnes seules, à nos aînés, mais aussi à tous ceux qui sont privés d'emploi ou en situation de précarité dont de nombreux jeunes. Nous essayons, dans la mesure de nos moyens, d'organiser la solidarité. Nous avons eu ainsi le plaisir de remettre leur colis à nos anciens. Le Noël du CCAS a pu ravir les enfants et leurs parents. Dans les écoles, chaque élève a reçu un livre ou un jouet et a pu assister à une séance au cinéma Pathé. Je veux également féliciter le Secours Populaire avec ses pères Noël verts mais aussi l'association Jade et l'association des Maghrébins de Montataire qui, avec la municipalité permettent à de nombreux jeunes de passer un réveillon ensemble. Que tous puissent vivre des moments de bonheur et de partage, afin de mieux se connaître, se respecter et de vivre ensemble.

En 2007, nous aurons le plaisir d'inaugurer pour l'été, l'Espace de rencontres, tant attendu par nos concitoyens, qui leur permettra d'organiser leurs initiatives familiales et associatives dans de bonnes conditions avec un équipement fonctionnel et moderne, remarquable par son originalité architecturale.

Nous poursuivrons nos efforts pour que la population soit toujours mieux associée aux décisions de ses élus, notamment par une concertation sur l'intercommunalité et l'avenir de notre agglomération.

Ainsi, cette volonté de participation démocratique s'inscrit dans la durée afin que la population puisse être partie prenante des choix que notre municipalité entreprend. C'est cette volonté qui continuera à nous guider. Bonnes fêtes et meilleurs vœux à tous, que 2007 soit par votre implication gage de succès et de réussite dans vos projets.

Jean-Pierre Bosino



Inauguration par le M. le Maire des nouveaux locaux du Multi-accueil avec Françoise Bordais, adjointe à la petite enfance, Alain Blanchard, vice-président du Conseil général



Vernissage de l'exposition «Gragfpur» de Christophe Saluzzo à la salle de la Libération avec Christine Wallet qui a exposé ses toiles et ses dessins



Le comité «Femmes Solidaires» de Montataire avait invité les Montatairiens à la projection du film «Moolaade» de Ousmane Sembene, réalisateur du film et fervent partisan de l'abolition de l'excision



Concours photo, organisé par le Photo club de Montataire, les deux thèmes «matières, transparences et paysages urbains» ont rencontré un vif succès avec 114 participants de toutes les régions de France



## Culture

Du 11 janvier au 10 février  
Vernissage le 17 janvier  
18 h 30

Au **Palace de Montataire**

### Exposition des élèves de l'école des Beaux-arts, Espace Matisse de Creil

Horaires d'ouverture : 9 h-12 h et 14 h  
-17 h (attention ces horaires étant  
susceptibles de changer, merci de nous  
contacter au 03 44 24 69 97.

Mercredi 17 janvier à 11 h au **Palace**

### L'autobus à Vapeur

Musique pour enfants... et leurs parents

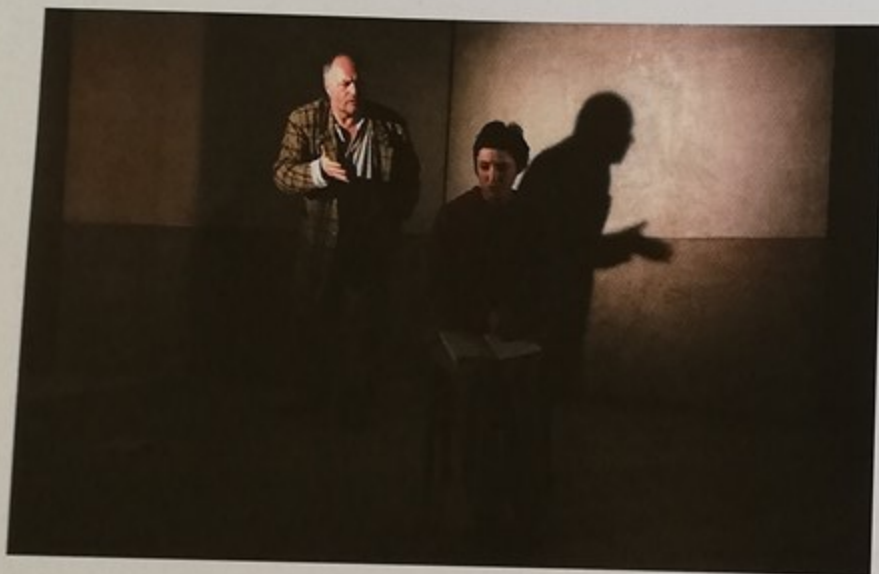
Tous les styles musicaux pour raconter les petites choses de tous les jours, rock, rap,  
jazz, musette ... de quoi faire danser les enfants, dès 5 ans !

4 €



Mardi 23 janvier - 20 h 30  
Théâtre au **Palace**

### L'amour des mots



De Louis Calaferte

Alliage théâtre

Deux acteurs sur scène. Très peu d'artifice. On progresse entre un professeur un peu fou et sa jeune élève, dans la connaissance du langage et du monde. On écoute ébahis la musique des mots, qui raconte par le son plus que par la parole. Un spectacle tendre, drôle et poétique.

De 3 à 10 €

## Solidarité Palestine

Samedi 27 janvier - 20 h 30  
**Palace**

### Dal'Ouna

### La musique dit «non»

Concert, projection et débat :  
l'exemple d'une action positive  
autour de la musique et d'une école  
de musique dans un camp de  
réfugiés en Palestine.

En partenariat avec l'association  
France-Palestine.

Avec un ensemble orchestral réunis-  
sant des musiciens français et pales-  
tiniens

Mardi 30 janvier - 20 h 30  
**Palace**

### KASKO



Les Tréteaux de France présentent :

Les tréteaux du Niger

D'après le Cid de Corneille, mais comme  
vous ne l'avez jamais vu ! Cette comédie  
classique reprend des couleurs et devient  
une étonnante comédie burlesque, grâce à  
ces comédiens du Niger qui sont aussi  
acrobates, danseurs, chanteurs et  
musiciens. De 3 à 10 €



## Le FF

Vous avez en-  
stimuler la vie  
favoriser l'éch  
les quartiers.  
savez pas com  
solliciter le F  
habitants (FP  
soutenir des p  
les habitants  
de leur ville

## Mon

Depuis sa c  
création de  
de l'agglom  
par des Mo

## Les Menhir

Pascale Ross  
d'un an pou  
les sculpture  
du quartier  
Le centre de  
initiative av  
agent munic  
un fond de  
tures sur les  
peint des m  
Cette initiat  
d'enfants e  
promenant  
Menhirs mu

## Découver

## Villers Sa

Des habita  
assistant à  
eu l'idée  
construire  
le Pré-rose  
une dizain  
conviés en  
journée. A  
habitants  
travers un  
de Villers  
avait brod  
En juin pr  
Villers Sa  
le quartier  
se sont te  
mais pas  
de Monta



## Le FPH, qu'est-ce que c'est ?

Vous avez en tête un projet qui pourrait stimuler la vie sociale de votre quartier, favoriser l'échange entre les générations, les quartiers, les cultures mais vous ne savez pas comment faire. Il vous suffit de solliciter le Fonds de participation des habitants (FPH) qui a été créé pour soutenir des projets initiés et réalisés par les habitants au bénéfice de leur quartier, de leur ville et des autres habitants. Il

s'agit exclusivement de projets à but non lucratif et d'intérêt général.

Un référent vous accompagnera dans la construction et la formulation de votre projet qui vous permettra d'obtenir une aide financière rapide. Et si vous le souhaitez, il pourra vous suivre jusqu'à la réalisation de votre projet.

Il vous suffit de résider dans l'une des quatre villes de l'agglomération creilloise

et de proposer un projet intéressant les habitants de l'une de ces villes.

À Montataire, vous pouvez contacter Robert Monier, responsable du Service mission de développement au 03 44 64 44 20.

En lien avec ce référent, il vous suffira de remplir un petit dossier, dans lequel vous estimerez vos besoins, et que vous transmettez au Comité d'attribution et de suivi des actions (CASA) qui se réunit tous les mois et rend ses décisions aussitôt.

Le FPH vous transmet alors les bons de commande qui vous serviront à retirer les achats nécessaires à la réalisation de votre projet.

## Montataire et le FPH

Depuis sa création en décembre 2004, le FPH a soutenu et accompagné la création de 18 projets très variés, concrétisés par une centaine d'habitants de l'agglomération creilloise. Nous vous présentons ici deux projets portés par des Montatairiennes.

### Les Menhirs de Montataire

Pascale Rossi a sollicité le FPH il y a plus d'un an pour repeindre avec des enfants les sculptures murales construites au cœur du quartier des Martinets où elle habite. Le centre de loisirs s'était associé à cette initiative avec une dizaine d'enfants. Un agent municipal avait posé, au préalable, un fond de couleur sur toutes les sculptures sur lesquels les enfants ont ensuite peint des motifs.

Cette initiative a rassemblé une vingtaine d'enfants et d'adultes du quartier. En se promenant aux Martinets, on peut voir les Menhirs multicolores.



### Découverte des quartiers de Villers Saint Paul et Montataire

Des habitantes de Villers Saint Paul, en assistant à l'inauguration des Menhirs, ont eu l'idée de solliciter le FPH pour construire un échange entre leur quartier, le Pré-roseau et celui des Martinets. Ainsi, une dizaine de Montatairiens ont été conviés en juin dernier à y passer une journée. Après un déjeuner convivial, les habitants des deux quartiers sont allés, à travers un rallye, à la recherche du blason de Villers Saint Paul qu'une habitante avait brodé à la main pour l'occasion.

En juin prochain, ce sont les habitants de Villers Saint Paul qui viendront découvrir le quartier des Martinets. Entre temps, ils se sont tous retrouvés autour d'un verre mais pas question de dévoiler où le blason de Montataire sera dissimulé !





# CAC : où en est-on ?



COMMUNAUTÉ  
DE L'AGGLOMÉRATION  
CREILLOISE

**Il est question depuis quelque temps de transformer la communauté de communes de l'agglomération creilloise (CAC) en communauté d'agglomération à taxe professionnelle unique. Nous nous sommes entretenus avec Monsieur le Maire pour préciser les termes du débat.**

**Qu'entendez-vous par construction d'un «projet politique» pour la CAC ?**

Dans un rapport national paru en 2005, la Cour des comptes fait remarquer que trop de communautés d'agglomération se construisent sur la seule base financière. C'est pourquoi nous défendons l'idée qu'avant de passer en communauté d'agglomération, il faut absolument élaborer un projet politique prenant en compte les compétences, les perspectives financières et la consultation de la population sur les besoins. C'est en écoutant les habitants que nous pourrions élaborer un vrai projet d'agglomération. Dans ce sens, nous souhaitons que soit menée une réflexion préalable sur les compétences actuelles de la CAC, sur les services qu'elle va apporter à la population et sur ce que le passage en communauté d'agglomération va changer.

**Pensez-vous qu'il sera possible de passer en communauté d'agglomération en janvier 2008 ?**

Pour cela, il faut que nous soyons en situation de le décider en juin 2007. Pour y parvenir, nous proposons de travailler dès maintenant et jusqu'à cette date sur la question du projet, des perspectives financières et fiscales, de la consultation de la population et des agents municipaux. Pour notre part dès le 16 février prochain nous organisons une rencontre avec les habitants.

**Justement pouvez-vous nous en dire plus sur les conditions d'un éventuel passage en communauté d'agglomération ?**

Rappelons tout d'abord que cette transformation impliquera le transfert de notre

taxe professionnelle à la Communauté d'agglomération ce qui fera de la taxe professionnelle et de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat les seules ressources de la communauté d'agglomération. Il est donc impératif qu'elles suffisent à la CAC à assumer ses compétences. Mais l'étude réalisée par la CAC ne permet pas de le savoir car elle se base sur une évolution positive des bases de la taxe professionnelle de 2 % par an pendant 10 ans, alors que la situation économique n'est pas des meilleures.

C'est pourquoi, Montataire demande que soient réalisées, avant de décider de ce transfert, des perspectives avec des situations où l'on connaîtrait une évolution nulle, voir négative de cette taxe. Nous demandons aussi la réalisation de perspectives sur la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat qui est bonifiée lorsqu'on passe en communauté d'agglomération. Aussitôt en effet, l'Etat nous versera 1,2 million d'euros. Mais s'il n'y a pas, par la suite et régulièrement des transferts de compétence communale ou des créations de services intercommunaux, le coefficient d'intégration fiscale (CIF) diminuera et entraînera la baisse de la DGF. Si la taxe professionnelle baisse à son tour, la communauté d'agglomération sera en difficulté pour financer les compétences intercommunales et verser aux communes la dotation de compensation de perte de taxe professionnelle. Dans ce cas, que se passera-t-il ?

On ne peut pas se permettre d'expliquer aux gens, parce que nous n'aurions pas pris en compte ces hypothèses, que nous devons augmenter leurs impôts pour assumer les compétences intercommunales.

L'autre élément dont on ne fait pas un point de blocage aujourd'hui mais que l'on veut discuter concerne le périmètre. Ne serait-il pas pertinent de constituer une communauté d'agglomération en envisageant son élargissement à la communauté de communes de Pierre Sud Oise avec

laquelle nous travaillons déjà, si les élus de cette communauté en étaient d'accord ?

**La situation fragile des entreprises du Bassin creillois ne donne-t-elle pas à cette question de l'élargissement d'autant plus de pertinence ?**

Effectivement, le cabinet d'audit travaillant pour Montataire nous a avertis que nous courrions à la catastrophe si nous avions une perte brutale de taxe professionnelle (réduction d'activité, fermeture d'entreprise...) car nos quatre communes ne suffiraient pas à l'amortir. C'est d'autant plus vrai que la taxe professionnelle va être plafonnée à 3,5 % de la valeur ajoutée créée par les entreprises. Cela signifie que, dès l'année prochaine, les communes qui ont augmenté leur taux aboutissant à dépasser les 3,5 % de la valeur ajoutée devront rembourser la différence. Ce plafonnement, décidé par le gouvernement vient frapper de plein fouet la taxe professionnelle qui constituerait, rappelons-le, la ressource principale de la communauté d'agglomération.

**La Cour des comptes constate une pression fiscale très importante sur les ménages due à l'insuffisante mutualisation des moyens.**

**Qu'en pensez-vous ?**

Ici comme ailleurs, il n'y a pas un exemple d'intercommunalité où l'on a diminué les impôts après avoir transféré. Mais il faut reconnaître que bien des communes voisines nous envient les services créés par l'agglomération creilloise, tels le Stac qui, avec un bus toutes les dix minutes, dessert les villes de l'agglomération. L'essentiel est que la population puisse à terme tirer bénéfice d'une évolution de l'intercommunalité et non l'inverse.



# L'apparition de l'intercommunalité en France

Budget

En France, l'échelon communal est apparu en 1789, avec un décret de l'Assemblée nationale constituante, transformant les 44000 villes et communautés villageoises existantes en municipalités. Aujourd'hui, on en compte 36 565, soit autant que dans le reste de l'Europe des quinze avec une proportion importante de petites communes : une sur 4 compte moins de 200 habitants et une sur deux moins de 400.

C'est pourquoi, dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, les communes ont éprouvé la nécessité de se regrouper car elles n'avaient pas les moyens d'assumer seules leurs compétences, c'est ce que l'on nomme de manière générique, l'intercommunalité. Juridiquement, il s'agit d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Ainsi, lorsque les communes décident de se regrouper pour assurer ensemble certaines missions, comme par exemple le ramassage et/ou le traitement des ordures ménagères, l'assainissement, les transports urbains ou mener de véritables projets de développement, d'aménagement ou d'urbanisme, elles constituent des établissements publics.

Le premier type de coopération intercommunale que les municipalités imaginent apparaît sous la forme de syndicats de communes auxquels il est confié une ou plusieurs compétences. C'est une loi de 1890 qui autorise leur création. Il sont encore très nombreux. Nous pouvons citer les exemples du Syndicat intercommunal de la vallée du Thérain qui a pour mission de gérer toutes les questions liées au Thérain pour le compte de vingt-deux communes, de Beauvais à Montataire, le Syndicat de la piscine de Montataire (SIPM) ou encore celui de la base de loisirs de Saint Leu d'Esserent (SIBL). On voit ensuite apparaître, à partir de 1959, les districts urbains qui seront supprimés quarante ans plus tard. Dès lors, afin de pousser les municipalités à transférer de plus en plus leurs compétences, le législateur ne cessera de créer de nouvelles formes de coopération intercommunale : la communauté urbaine, la



La station d'épuration, les transports urbains assurés par le STAC sont aussi de la compétence de la Communauté



communauté de communes et la communauté d'agglomération.

Les EPCI, quels qu'ils soient, n'exercent que les compétences que leur ont attribuées les communes qui en sont membres à l'intérieur d'un périmètre donné. Une fois transférées, ces compétences ne peuvent plus être exercées par les communes.

On distingue les établissements publics de coopération intercommunale suivant qu'ils disposent ou non d'une fiscalité propre. Ainsi, les syndicats intercommunaux n'en possèdent pas. Leurs recettes proviennent principalement des contributions des communes, ainsi que du produit des taxes et contributions correspondant aux services assurés (taxe d'enlèvement

des ordures ménagères par exemple). En revanche, les communautés urbaines, de communes et d'agglomération se caractérisent par une fiscalité propre. Elles tirent leur financement d'une contribution de l'Etat qu'on appelle la dotation de fonctionnement (DGF) et du prélèvement soit d'une part des quatre impôts directs locaux qu'on appelle fiscalité additionnelle ou de la totalité de la taxe professionnelle. Dans ce dernier cas, il s'agit d'EPCI à taxe professionnelle unique. Cela signifie qu'ils prélèvent auprès des entreprises en totalité et à un taux unique la taxe professionnelle sur l'ensemble du territoire regroupé.



# La CAC : origine et fonctionnement

**Avec plus de 70 000 habitants, la Communauté de communes de l'agglomération creilloise est la seconde agglomération du département de l'Oise après celle du Beauvaisis.**

C'est en 1965 que les communes de Creil, Nogent sur Oise, Villers Saint Paul et Montataire se regroupent et créent le district urbain de l'agglomération creilloise (DUAC). Il est ensuite transformé, en 2001, en communauté de communes de l'agglomération creilloise. Aujourd'hui, il est à nouveau question de procéder à un changement en faisant de la CAC une communauté d'agglomération à taxe professionnelle unique (lire à ce sujet notre entretien avec M. le Maire). Autrefois impossible, la loi de 1999 le permet désormais. On peut même dire que le législateur y est très favorable puisqu'il propose une incitation financière, la dotation générale de fonctionnement bonifiée, extrêmement attractive.

## Fonctionnement de la CAC

### - Le Conseil

La Communauté de communes de l'agglomération creilloise est administrée par un Conseil composé de 39 délégués des communes. Le nombre de délégués par ville varie en fonction du nombre d'habitants. Montataire a 7 délégués.

Le Président réunit le Conseil de l'agglomération creilloise au minimum quatre fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire.

Les séances sont publiques mais seuls les conseillers de la Communauté ont le droit d'intervenir au cours des débats. Les délégués votent à main levée.

### - Le Bureau de la CAC

Il a pour mission d'étudier les affaires intéressant la Communauté de l'agglomération creilloise afin de

proposer en Conseil, les solutions qu'il estime les plus utiles et les plus efficaces. Les membres du Bureau appartiennent au Conseil de la CAC et sont élus au sein de celui-ci.

Le Bureau est composé de neuf membres, soit le Président et deux délégués de chacune des quatre villes. Il se réunit une fois par mois.

### - Les commissions

Au nombre de quatre, elles sont composées de délégués de chacune des quatre communes et ont pour mission d'instruire les délibérations qui sont ensuite soumises au Conseil; Commission personnel-finances-développement économique

Commission entretien des bâtiments d'enseignement et sportifs

Commission politique de la ville et environnement

Commission transport urbain et communication

## Les compétences de la CAC

- **L'urbanisme** : études d'aménagement de l'espace, action d'urbanisme d'intérêt intercommunal (par exemple, le travail engagé sur le quartier de Gournay).

- **Le développement économique et l'emploi** : avec la création de Sud Oise expansion dont la mission est de promouvoir la création d'entreprises et d'emplois dans l'agglomération.

- **La sécurité** : avec le contrat intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance (CISPD)

- **L'environnement et la qualité de vie** : eau, assainissement, ordures ménagères (tri, valorisation, élimination et ramassage des encombrants)

### - L'habitat

- **Le sport** : avec l'entretien, la gestion et la réhabilitation des équipements sportifs des lycées et collèges.

**Les transports** : avec la mise en place en 1979 du Service de transport de l'agglomération creilloise.

## Grand débat public sur l'avenir de l'intercommunalité

à l'initiative de la municipalité avec M. le Maire et vos élus ouvert à tous les habitants

Vendredi 16 Février 2007

20 heures

Salle du Palace Montataire

## Les différentes formes d'intercommunalité

- **La Communauté de communes** : regroupement de plusieurs communes en principe d'un seul tenant et sans enclave. Aucune condition de population n'est exigée.

- **La Communauté d'agglomération** : regroupement de plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants.

- **La Communauté urbaine** : regroupement de plusieurs communes formant un ensemble de plus de 500 000 habitants.

- **Les Syndicats intercommunaux** : Ils sont créés par plusieurs communes. Il peut s'agir de syndicats à vocation multiples, c'est-à-dire qu'ils ont plusieurs compétences ou de syndicats à vocation unique, dans ce cas, ils n'ont qu'une compétence.

Pour plus de renseignements consulter :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

<http://www.cc-agglocreilloise.fr>

## À M

Avec une section courtisée, un cultes du monde de langue ven Grande-Breta Malraux de monde à bra

## L'Europe par

La section eu Malraux existe n'a cessé de g des élèves. C choisir d'inté à leur entrée l'année du l ainsi marqué plus pour Na qui dit «avoi tive de cette Elle expliqu «attirance p poursuivre Angleterre, Cette année pour la sect deux heure seconde et terminale. sent en un histoire gé rité qu'il e largement anglo-saxe selon les e tion à la c tant aux c communa une ouve C'est aus privilégié enseigna suivent passé, 7 européen avec la p



# À Malraux, les frontières sont théoriques

International

Avec une section européenne très courtisée, un club ouvert sur les cultures du monde et des assistants de langue venus du Venezuela et de Grande-Bretagne, le lycée André Malraux de Montataire prend le monde à bras le corps.

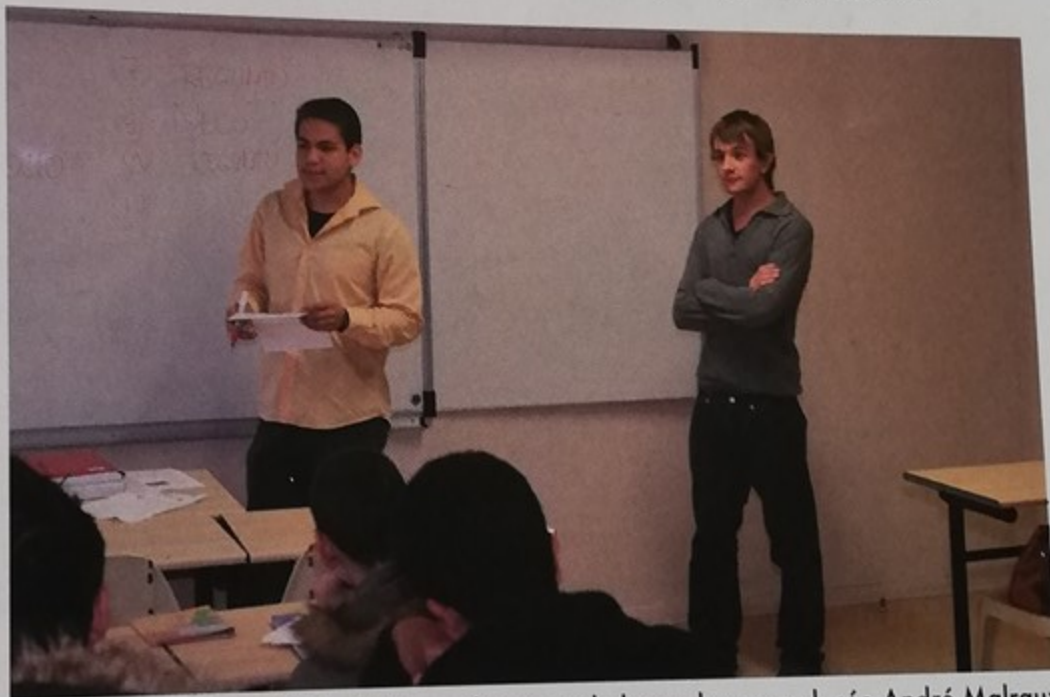
## Europe par le BAC

La section européenne du lycée André Malraux existe depuis plus de dix ans et n'a cessé de gagner en popularité auprès des élèves. Ces derniers peuvent en effet choisir d'intégrer une section européenne à leur entrée en seconde et ce, jusqu'à l'année du Baccalauréat. Celui-ci sera ainsi marqué du sceau de la section, un plus pour Najma Saad, élève de seconde, qui dit «avoir été séduite par la perspective de cette mention sur son diplôme». Elle explique également ce choix par son «attirance pour l'anglais. Je voudrais poursuivre des études supérieures en Angleterre, je pense que ça va m'aider». Cette année, vingt-huit élèves ont opté pour la section européenne. Cela implique deux heures de cours supplémentaires en seconde et première et trois heures en terminale. En seconde, elles se décomposent en un cours d'anglais et un autre en histoire géographique avec cette particularité qu'il est dispensé en anglais. Portant largement sur la culture et la civilisation anglo-saxonnes, cette section constitue selon les enseignants «une véritable initiation à la citoyenneté européenne permettant aux élèves de mieux appréhender la communauté européenne et d'envisager une ouverture au-delà des frontières». C'est aussi la possibilité de tisser des liens privilégiés avec les élèves car les trois enseignants rattachés à cette section les suivent jusqu'à l'année du BAC. L'an passé, 75 % des élèves de la section européenne ont obtenu le fameux diplôme avec la précieuse «mention européenne».

## Un espace pour les cultures du monde

Cette ouverture sur l'Europe est bien relayée par le club «langues et échanges culturels» qui a été créé cette année. Animé par cinq enseignants, les élèves y mènent des ateliers sur les différents pays dont sont originaires les lycéens (Maghreb, Cap-Vert, Portugal, Brésil) et ceux dont les langues sont enseignées dans l'établissement (Espagne, Amérique Latine, Portugal, Italie, Allemagne, Angleterre, USA). Ils travaillent actuellement sur les musiques du monde avec une

Michael Storey, anglais, complètent le travail des enseignants d'espagnol et d'anglais. Pour Margaret Alcaide, professeur d'espagnol, «c'est une aide appréciable, on aurait du mal à s'en passer. Ça permet de travailler en petits groupes». Pour les élèves, c'est une manière plus ludique d'aborder la langue et c'est autrement plus stimulant de parler anglais ou espagnol avec une personne dont c'est la langue maternelle. Les enseignants voient des élèves plus motivés car ils ont envie de communiquer avec ces deux jeunes hommes à peine plus âgés qu'eux.



Lino Del Rosario et Michael Storey dans une de leurs classes au lycée André Malraux

découverte de sons que les élèves ne connaissent pas. À la fin de l'année scolaire, élèves et enseignants s'intéresseront à la gastronomie de ces pays, «on marche au plaisir, à l'échange, à l'enrichissement» expliquent deux des professeurs qui animent ce club. Une bonne manière de sortir des clichés et susciter l'intérêt pour ce qui se passe ailleurs.

## Une autre approche des langues

La présence de deux assistants de langues ne fait qu'accroître cet élan «internationaliste». Lino Del Rosario, vénézuélien et

Un sentiment partagé par Lino Del Rosario et Michael Storey qui sont là pour approfondir leur français. Pour eux qui souhaitent enseigner une fois leurs études terminées, c'est une expérience appréciable. D'autant que des relations d'amitié se sont tissées avec les enseignants qui n'hésitent pas à leur faire voir du pays dès qu'ils le peuvent.

Voilà autant de projets et de dispositifs qui permettent de dire que le lycée Malraux est un lycée «où l'on a envie de venir étudier» explique une enseignante d'anglais.

Pour l'équipe pédagogique et la direction de l'établissement, c'est une victoire !



# Vos élus dans l'action

## Finances locales

Les élus de la municipalité se sont retrouvés le 18 novembre à Paris lors d'une manifestation nationale pour une réforme de la fiscalité locale prenant en compte les revenus des ménages et taxant les actifs financiers des entreprises afin d'apporter aux collectivités les moyens de répondre à vos besoins.



## SOS Hôpital

Le 6 décembre dernier, le Maire de Montataire, d'autres élus et des représentants du personnel de l'hôpital étaient à l'entrée de l'établissement pour proposer aux visiteurs et aux agents hospitaliers de signer l'appel en faveur de la défense et du développement de l'hôpital public Laënnec de Creil. 165 personnes ont signé la pétition ce jour-là. Celle-ci est disponible dans les accueils municipaux.



Groupe communiste et républicain

Ne laissons pas le libéralisme détruire la santé !

L'année 2006 se termine et pour beaucoup de familles la vie est de plus en plus dure : précarité de l'emploi et des salaires sont le lot quotidien, à tel point qu'un français sur deux craint de devenir un jour sans abri. C'est le triste résultat d'une société tournée exclusivement vers l'accroissement de la richesse pour et par une minorité. Souvent l'on ne se soigne pas parce que le droit à la santé pour tous est gravement mis en cause avec les réformes engagées dans la sécurité sociale et le secteur public hospitalier qui voit leur gestion de plus en plus alignée sur des critères strictement comptables. L'assuré social, qui est aussi un patient, dans le cadre de cette marchandisation de la santé, est appelé «client».

L'hôpital public Laënnec de Creil est en déficit d'environ 15 millions de francs, conséquences de restrictions budgétaires qui met ses missions de santé publique en péril par manque de personnel et de places. Au point que les hospitalisations se font de plus en plus dans les couloirs des urgences. La santé n'est pas une marchandise et le financement public doit être fait en priorité dans l'hôpital public. Telle est l'exigence portée par les élus du bassin creillois et du personnel de cet hôpital qui appellent à «défendre et développer notre hôpital public et exigent de l'Etat l'abrogation du plan Hôpital 2007 tout comme le versement de moyens à hauteur des besoins en tenant compte de la situation de précarité et du vieillissement de la population. Les élus Communistes et Républicains que nous sommes soutenons activement cette initiative car la priorité c'est l'être humain ! Ils vous invitent à signer la pétition qui est à votre disposition auprès des élus ou dans les accueils municipaux et qui a déjà recueilli près de 350 signatures. Nous vous souhaitons de passer en famille et entre amis de chaleureux moments !

Groupe communiste et républicain

Groupe socialiste et républicain

Quoi de neuf à Montataire ?

Le lycée André Malraux va-t-il fermer ? Le Conseil Régional de Picardie vient de voter la construction de deux nouveaux lycées dans l'Oise ce qui est apparemment une très bonne nouvelle. Pourtant, l'ouverture prévue du lycée de Liancourt risque de menacer l'existence même de notre lycée général (le lycée professionnel n'est pas concerné). En effet, plus de 100 élèves du lycée général habitent actuellement dans le secteur de Liancourt et seront donc affectés à ce nouveau lycée. Quid de l'avenir de notre lycée André Malraux à Montataire ? Nous venons donc d'interpeller Claude Gewerc, président du Conseil Régional de Picardie et l'ensemble des élus de gauche.

Des moyens pour Montataire ! Samedi 18 novembre, une délégation d'élus de gauche de notre canton a participé à une manifestation à Paris demandant une réforme de la fiscalité locale qui est actuellement injuste. Patrick Boyer, Stéphane Godard - adjoint aux Finances - et Louise Schmitt représentaient les élus socialistes du canton. Tous les élus de notre commune n'ont hélas pas signé la motion proposée par la majorité municipale.

Bilan des réunions de quartiers : Nous avons noté cette année une baisse sensible de la participation aux réunions de quartier (en plus du report d'une réunion et de l'annulation d'une autre) : comment expliquer cette désaffection des Montatairiens et Montatairiennes ? Des horaires inadaptés ? Des réunions identiques aux années précédentes ? L'absence de réunions à thème (environnement, enfance, stationnement, finances, culture, jeunesse etc) ? N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions pour rendre plus attractives ces réunions de quartier ! Dommage également que les élus présents ne soient pas toujours présentés aux habitants. Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2007 !

Vos élus socialistes : Marie-France BISSANGOU, Patrick BOYER, Colette BURATO, Ludvine CORTES, Muriel DACHEUX, Stéphane GODARD, Louis RAYMOND, Alain WOZNIAK  
Contact : psmontataire@laposte.net ou 03 44 64 44 37 (heures de bureau).

Groupe «Montataire Pour Tous»

2007, déjà ! Et la suite ?

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année, malgré les difficultés économiques qui persistent et nous vous souhaitons une très bonne année 2007. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé pour vous et vos proches. Sur le plan politique, 2007 sera une année importante puisqu'en avril arrivent les Elections Présidentielles et en juin les Législatives. Depuis quelques années, nos dirigeants remettent en cause nos libertés et nos revenus. Dans ce contexte difficile et si nos convictions sont mises à rude épreuve, ce n'est ni pour Lepen ni pour ceux qui y ressemblent que je voterai. Mon choix est déjà fait...vous ferez le vôtre.

Pour ce qui est de la revue Vivre que vous avez entre les mains, vous avez constaté une évolution de la part de la rédaction de la publication. Dans le N°32, un passage important de mon article était censuré, dans le N°33 je dénonçais cette censure et dans le N°34 la rédaction faisait savoir que désormais, elle publierait les textes tels qu'elle les recevraient... Nous avons ainsi obtenu de la rédaction du magazine Vivre qu'elle laisse dorénavant plus de liberté à cette tribune.

Lors du conseil municipal du 9 décembre 2006, nous avons analysé le compte rendu de la chambre régionale des comptes qui concerne la gestion de la ville de Montataire. De nombreux points ont été signalés : Les charges de fonctionnement et d'investissement supérieures à la moyenne des villes de même importance. La fiabilité défailante des comptes et de la qualité des informations financières. La gestion du personnel remis en cause, le recrutement du personnel contractuel, les avantages en nature de plusieurs cadres de la ville, les subventions attribuées à l'AMEM à JADE etc.. Les marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre etc...etc.. De tout cela, nous vous en reparlerons dans les prochains N° et vous pouvez venir pour en discuter lors de notre permanence tous les samedis de 10h à 12h en mairie.

Jean-Pierre Mercier

Vos réactions  
jeanpierremercier@hotmail.fr

Note de la rédaction : afin de respecter la responsabilité des auteurs, nous publions les textes de cette page tels que nous les recevons, sans apporter de correction, ni orthographique, ni de syntaxe.



# Chez les Tellier, le client est roi

Après plus de 36 ans de travail, Monsieur Tellier prépare tranquillement sa retraite qu'il espère prendre dans une année au plus. Avant son départ, nous avons tenu à dresser le portrait de ce boucher-chevalin qui a toujours tenu boutique à Montataire.

Même si chaque jour qui passe les rapproche de la retraite, Monsieur et Madame Tellier ne piaffent pas d'impatience, «nous avons trop de travail pour y penser» expliquent-ils. Et l'attachement que Monsieur Tellier porte à son métier lui donne sans doute la patience nécessaire pour trouver un repreneur et partir avec le sentiment du devoir accompli. Car Monsieur Tellier voudrait que sa boucherie chevaline continue de fonctionner après lui «pour tous les clients qui nous ont fait vivre et qui sont attachés à acheter un produit de qualité. Et je ne voudrais pas ajouter une fermeture de plus à toutes celles que la ville connaît depuis les années 1990. Il y avait autrefois 13 boucheries toutes spécialités confondues, il en reste aujourd'hui cinq». Monsieur Tellier s'en désole car il sait que lorsqu'un client doit aller acheter sa viande de bœuf au supermarché, il achète tout le reste au même endroit y compris la viande de cheval. «Alors que s'il y avait une poissonnerie, une fromagerie, un magasin de vêtement, ça attirerait du monde».

Donc, pas question de fermer. Alors Monsieur Tellier s'arme de patience car il sait que trouver un repreneur sérieux qui aime son métier n'est pas gagné d'avance, «certains collègues dans l'Oise ont mis leur boucherie en vente depuis plus d'un an».

Il reste cependant confiant parce que c'est une affaire sérieuse, sans doute l'une des raisons de sa pérennité. Monsieur Tellier s'est en effet installé en 1978 dans la rue Jean Jaurès avant de reprendre la boucherie chevaline rue de la République en 1991.



S'ils ne sont pas spécialement pressés de mettre fin à leur vie professionnelle, les Tellier n'éprouvent pas non plus d'angoisse, comme c'est parfois le cas, à l'idée que leur vie quotidienne ne sera plus rythmée par les contraintes du métier : se lever à 6 heures du matin pour enchaîner des journées de 12 heures, du lundi au dimanche car il n'est pas question de manquer le marché. «Les enfants en ont un peu pâti. Durant toutes ces années, il n'a jamais mangé avec eux» explique Mme Tellier.

Aujourd'hui plusieurs fois grand-père, l'idée de pouvoir profiter de ses petits-enfants est loin de lui déplaire, une manière sans doute de rattraper le temps perdu.

C'est cette difficulté à mener une vie de famille qui explique en partie que les métiers de bouche soient tant boudés, «les gens veulent leur dimanche» confirme Monsieur Tellier.

Il le regrette car il tient son métier en haute estime, un métier où il faut faire preuve de savoir faire, «évaluer la qualité

de la viande dès le premier coup d'œil en regardant les os, la couleur, plus c'est rouge mieux c'est car cela signifie que la bête a été bien nourrie. Après on demande d'autres renseignements comme le pedigree.

La France est avec le Japon et l'Italie le pays où l'on mange le plus de cheval. À la différence qu'aujourd'hui, nous l'achetons à l'étranger car la mécanisation de l'agriculture fait qu'on a moins de chevaux à disposition continue Monsieur Tellier.» Ce professionnel est intarissable dès qu'il s'agit du métier. C'est sans doute pour cette raison que si un repreneur se présente, il sera très regardant quant à son professionnalisme, pour cette raison aussi qu'il s'est donné un an pour trouver quelqu'un. Voilà une manière de faire qui n'est pas pour déplaire à la mairie qui met tout en œuvre pour maintenir un commerce local de qualité, à l'image de la boucherie-chevaline des Tellier.

Les annonces  
font l'objet  
Sans autorisation  
pas publiées

Juillet 2000  
BOUZIANE

Octobre 2000  
LESNE-DE  
SOW Hafsa

Novembre 2000  
RÉCOLET  
MEIRI Ma  
BROUARD  
MFUMU M  
AHAMED

Mo  
-P

Budg

Le co  
d'

Lun  
Sa

Une su  
pour d  
aux re  
sont ce  
conseil

Errat

Dans  
pignori  
tion a  
Aman  
sante.  
la soci



Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

## Etat-civil

### Ils sont nés

**Juillet 2006**  
BOUZIANE Elias, le 19,

**Octobre 2006**  
LESNE--DEMEULANT Matthéo, le 9,  
SOW Hafsa, le 30.

**Novembre 2006**  
RÉCOLET Célestin, le 1er,  
MEIRE Maëva, le 9,  
BROUARD Kaicy, le 14,  
MFUMU Marie-Jemima, le 15,  
AHAMED Ruwaid, le 18.

### Ils sont décédés

**Octobre 2006**  
DUARTE DAS NEVES Antonio, 73 ans, le 30.

**Novembre 2006**  
WIEJOWSKI Joseph, 71 ans, le 10,  
D'INCA Victor, 78 ans, le 13,  
RICHARD Daniel, 70 ans, le 30.

## Brèves

# Martins -Pêcheurs



Réempoisonnement à l'étang de la Maladrerie par l'association des Martins-pêcheurs le samedi 18 novembre

### Budget communal 2007

Le conseil municipal du débat d'orientation budgétaire aura lieu le

**Lundi 19 février à 19 h**  
**Salle de la Libération**

Une suspension de séance est prévue pour donner la parole aux citoyens et aux responsables d'associations qui sont cordialement invités à assister à ce conseil municipal

### Erratum

Dans l'article « à la chasse, aux champignons » paru dans le numéro 34, la rédaction a commis une erreur : il fallait lire Amanite phalloïde et non Amanite rougissante. La rédaction présente ses excuses à la société mycologique.

## Société ouvrière d'horticulture et de tempérance de Montataire

L'assemblée générale  
et la distribution  
des graines auront lieu  
**Dimanche 11 février 2007**  
**à 14 h 30**  
**Salle de la Libération**  
**à Montataire**

Possibilité de commander des  
plants de pommes de terre



y'a des  
endroits  
pour ça !



Montataire, ville propre